

## RECRUTEMENT ATER 2026/2027

Décret 88-654 du 7 mai 1988 modifié

### PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

**Merci de fournir l'intégralité des pièces demandées, à défaut le dossier sera rejeté**

#### 1 - PIECES GENERALES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Déclaration de candidature *Altair* signée (et non le récépissé)
- Curriculum Vitae détaillé
- Résumé de thèse (maximum 2 pages)
- Copie d'un titre d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport ou titre de séjour)
- Déclaration sur l'honneur contrats ATER

#### 2 – PIECES SPECIFIQUES A FOURNIR SELON LA CATEGORIE A LAQUELLE APPARTIENT LE CANDIDAT

<input type="checkbox"/> Fonctionnaire ou stagiaire de catégorie A ( <b>Art 2.1</b> )	<p><i>Pour les titulaires d'un doctorat ou d'une Habilitation à Diriger des Recherches :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Copie du Doctorat ou de l'HDR ou du diplôme étranger justifiant une demande d'équivalence</li><li>▪ Engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (formulaire type fourni)</li></ul> <p><i>Pour les non titulaires d'un doctorat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Toute pièce attestant de l'inscription 2025/2026 en vue d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches</li></ul> <p>Pour tous : document justifiant de la position de fonctionnaire</p>
<input type="checkbox"/> Enseignant ou chercheur de nationalité étrangère ( <b>Art 2.3</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Copie du Doctorat ou du diplôme étranger justifiant une demande d'équivalence</li><li>▪ Tout document officiel attestant que le candidat a exercé des fonctions d'enseignement et/ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur et/ou de recherche pendant au moins 2 ans</li></ul>
<input type="checkbox"/> Titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ( <b>Art 2.6</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Copie du Doctorat ou de l'HDR ou du diplôme étranger justifiant une demande d'équivalence</li><li>▪ Engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (formulaire type fourni)</li></ul>
<input type="checkbox"/> Etudiant n'ayant pas achevé leur doctorat ( <b>Art 2.5</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Certificat de scolarité</li><li>▪ Attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse pourra être soutenue avant le 31/08/2027 (formulaire type fourni)</li></ul>

**Direction des ressources humaines et de l'action sociale**

Campus BDR – 18, quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Tel. +33(0) 4 78 69 74 49

[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)